

## Fondation pour L'ARC, une autre école

### Thônex

## Rapport d'activité et de performance

au 31 décembre 2022

### Commentaires des résultats

#### 1. Vie de l'école

L'année 2022 a été fortement impactée par des changements au niveau de la Direction de l'école. L'équipe est restée mobilisée afin d'apporter un suivi de haute qualité pour les élèves et leurs familles. La réorganisation que vit l'OMP a grandement impacté le processus d'accueil des nouveaux élèves en fin d'année scolaire entraînant une grande réticence des familles quant au choix du spécialisé et à plusieurs procédures d'appel.

La rentrée scolaire 2022, après des vacances bien méritées, était intense et un peu stressante en raison de l'accueil de nouveaux élèves que nous n'avons pas pu rencontrer avant le jour de la rentrée.

Malgré cela, cette étape s'est effectuée sous les meilleurs auspices avec une équipe motivée, soudée et des nouveaux collaborateurs amenant un vent de nouveauté plus qu'agréable. Tout cela renforcé avec les nominations de Mesdames Melissa Mégevand et Laetitia Trouvé en tant que co-Directrices de l'institution le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Cette motivation et cette solidarité se retrouvent dans les résultats très satisfaisants de l'enquête de satisfaction des familles menée fin novembre (enquête et résultats en annexe).

Ainsi, même si le premier semestre 2022 n'a pas été de tout repos et pas toujours facile, il est important de souligner que tous les membres du personnel se sont mobilisés et se sont solidarisés, comme toujours, au quotidien, afin que les élèves soient pris en charge de la meilleure façon qui soit, avec une qualité de travail et une bienveillance sans faille.

#### 2. Composition du Conseil au 31 décembre 2022

- |                       |                 |                   |
|-----------------------|-----------------|-------------------|
| • François Stocco     | Président       | Genève            |
| • Mahé Baer-Ernst     | Vice-présidente | Genève            |
| • Cédric Zwerner      | Trésorier       | Genève            |
| • Marie-Claire Bochet | Secrétaire      | Martigny-Combe/VS |
| • Roland Emery        | Membre          | Genève            |

- Robert Hensler Membre Genève
- Marc Maugué Membre Genève
- Leila Chmouliovsky Membre Genève (Démission au 17.11.22)

En 2022, le Conseil de Fondation s'est réuni à 9 reprises. Durant ces séances, il a traité notamment des questions de :

- la gouvernance
- les situations RH
- le budget

Le Conseil de Fondation a aussi rencontré à 3 reprises tous les collaborateurs pour aborder notamment les points suivants :

- la représentation du personnel
- la gouvernance

### 3. Personnes habilitées à signer

- Président, François Stocco Signature collective à 2
- Vice-présidente, Mahé Baer-Ernst Signature collective à 2
- Trésorier, Cédric Zwerner Signature collective à 2
- Secrétaire, Bochet Marie-Claire Signature collective à 2
- Membre, Roland Emery Signature collective à 2
- Membre, Chmouliovsky Signature collective à 2
- Membre, Maugué Marc Signature collective à 2
- Directeur, Pierre-Yves Duparc Signature collective à 2 (Démission 30.06.22)
- Directrice Pédagogique, Melissa Mégevand Signature collective à 2
- Directrice Administrative et Financière, Laetitia Trouvé Signature collective à 2

### 4. Organe de révision

BfB fiduciaires pour l'exercice 2022.

### 5. Indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Néant.

## 6. Statut fiscal

La Fondation est exonérée des impôts sur le bénéfice et le capital.

L'exonération a été reconduite le 28 mars 2011 pour 10 ans à partir de la période fiscale 2010, sur le plan cantonal. L'exonération s'étend pour une durée indéterminée sur le plan fédéral selon décision du Conseil d'Etat et de l'Administration fiscale cantonale du 3 mars 2006.

## 7. Comptabilité

La comptabilité a été externalisée, Comptabilis SA gère en collaboration avec la Directrice Administrative et Financière toute cette activité. Le partenariat mis en place en août 2021 qui a prouvé son efficacité et son efficience.

## 8. Activités

### Elèves

#### **Nombre de places occupées**

01.01.2022 – 24.06.2022 : 70 (100 %)

22.08.2022 – 31.12.2022 : 66 (94.28 %)

Taux d'occupation moyen annuel : 97.14 %

#### **Commentaires :**

L'espace offert par le Pavillon Mousse, bâtiment que loue L'ARC à la commune de Thônex, ne permet pas d'augmenter la capacité d'accueil de l'institution. La capacité est utilisée au mieux par Pierre Baudet, Directeur de l'enseignement spécialisé et de l'intégration (DESI) dans sa gestion des besoins des élèves dont il gère le parcours.

### Prestations

#### **Nombre de places disponibles à fin juin / nombre de stages effectués / inscriptions effectives à fin décembre**

- 18 places disponibles
- 2 entretiens
- 7 stages préparatoires d'un à trois jours effectués à la fin juin
- 6 élèves n'ont pas effectué de stage

- 0 stage effectué n'aboutissant pas à une admission
- 1 situation étudiée avec une visite et rencontre des professionnels n'aboutissant pas à une admission
- 13 inscriptions effectives à fin août
- 6 accueils sans rencontre avec la famille, ni l'élève
- 4 places disponibles

#### **Commentaires :**

La préparation de la rentrée 2022 a été une période intense. Un marathon couru à la vitesse d'un sprint ! L'orientation du spécialisé a été remise en cause par plusieurs familles et a engendré plusieurs procédures de recours contre la décision de placement en spécialisé. Le processus d'admission s'est retrouvé fortement ralenti, la réception des dossiers a été très tardive. Plusieurs stages n'ont pas pu être effectués et 4 places restent vacantes.

#### **Valeur en % de personnel formé pour l'encadrement pédagogique et pédago-thérapeutique**

- 100% du personnel est au bénéfice d'une formation reconnue,
- Les remplaçants de longue durée engagés sont au bénéfice soit d'une licence universitaire, soit d'un master.

#### **Nombre de supervisions et de colloques d'équipe**

- 6 supervisions relatives aux situations d'élèves
- 13 colloques plénières
- 13 réunions thérapeutiques et pédagogiques
- 3 temps d'échanges professionnels
- 15 temps d'échanges à propos des élèves
- 4 Commissions Participatives
- 4 séances de travail par Corps de métier
- 2 réunions de bilan annuel
- 1 réunion de bilan de rentrée

### Commentaires :

Depuis la rentrée 2022, une Commission Participative a été mise en place. Elle a pour objectif la participation et la représentation des différents corps de métier actifs à L'ARC. Elle traite les questions opérationnelles relatives à la vie de l'école. La Commission Participative peut être amenée à se prononcer sur les principales questions de la vie de l'école, donne son avis sur les actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques qui sont entreprises pour être au plus près du projet pédagogique. Sur l'année scolaire 22-23, elle se réunit une fois par mois et donne lieu 15 jours plus tard à une séance de travail par corps de métier.

### Taux d'encadrement

De janvier à juin 2022, l'organisation n'a pas évolué et est restée stable :

Professions	Taux total
Administration	2.25 Emploi Temps Plein (ETP)
Enseignants.es	7 ETP
Enseignant.e chargée de soutien pédagogique	1.25 ETP
Logopédistes	2.75 ETP
Psychopédagogues	2.5 ETP
Educateur.rices	1 ETP + 0.6 ETP de stagiaire
SPES (hors contrat de prestation)	3.15 ETP
Accompagnants.es	0,6 auxiliaires (+/- 20 heures/ mois)

Dès la rentrée du mois d'août 2022, l'organisation est la suivante

Professions	Taux total
Administration	2.25 Emploi Temps Plein (ETP)
Enseignants.es	7 ETP
Enseignant.e chargée de soutien pédagogique	2 ETP
Logopédistes	2.75 ETP
Psychopédagogues	2.5 ETP
Educateur.rices	1.75 ETP
SPES (hors contrat de prestation)	3.15 ETP
Accompagnants.es	0,6 auxiliaires (+/- 20 heures/ mois)

### **Commentaires :**

L'année 2022 a été fortement impactée par des changements au niveau de la Direction de l'école. Dès janvier 2022, un poste de Responsable Pédagogique ad. Intérim a été créé et au 1<sup>er</sup> novembre 2022, les membres du Conseil de Fondation, ont décidé de nommer Mesdames Laetitia Trouvé et Melissa Mégevand co-directrices de L'ARC, une autre école.

Cette décision a été prise à la suite de réflexions menées en continu par le Conseil de Fondation durant le processus de recrutement pour la direction, mais également en lien avec les différentes rencontres avec le personnel de l'école et sur la base du constat que la dynamique mise en place dans le cadre de l'intérim était très opérationnelle et très satisfaisante.

Leurs missions complémentaires se déploient respectivement dans le domaine administratif-financier et dans celui de l'axe pédagogique.

La structure sera complétée par la création d'un nouveau poste d'assistant-e de direction. Le processus de recrutement est en cours.

De surcroît, grâce un budget supplémentaire accordé, un 0.75 ETP d'éducateur.rice et un 0.75 ETP d'ECSP ont été créés à la rentrée scolaire.

### **Résultats**

#### **Nombre d'élèves promus**

Tous les élèves ont été promus. A la fin juin 2022, 18 élèves ont quitté L'ARC, une autre école pour rejoindre :

- Cycle d'Orientation : 3 élèves
- Classe intégrée (CLI) au CO : 9 élèves
- Atelier protégé : 1 élève
- Ecoles privées : 2 élèves
- Départ à l'étranger : 2 élèves
- CLI primaire publique : 1 élève

#### **Couverture mineurs / personnel formé**

- 100%

### **Commentaires :**

Le redoublement n'est tout simplement plus possible à L'ARC. Par conséquent, la prise en charge des élèves doit être adaptée aux besoins individuels de chacun.

### **Journées de présences élèves maximales, soit 100% du taux d'occupation possible**

- 11 janvier au 24 juin 2022 : 5'670 journées (81 jours X 70 élèves)
- 22 août au 23 décembre 2022 : 4'092 journées (62 jours X 66 élèves)

**Total : 9'762 journées**

### **Commentaires :**

Il s'agit d'un cadre théorique qui ne tient pas compte des absences individuelles pour raison de maladie, de congé exceptionnel, de stage dans une autre école, d'intégration dans une autre école ou encore de mise en quarantaine. Le trend historique des absences montre qu'il est raisonnable d'appliquer une marge minimale d'absence de 5 %.

### **Nombre de rendez-vous individuels avec les parents et l'élève**

Valeur cible : 140 rendez-vous semestriels en cas d'occupation à 100% (70 élèves)

Tout comme les autres années, en 2022, l'ensemble de tous les entretiens annuels a été réalisé. La complexification des situations mentionnée l'an dernier se confirme et nécessite davantage de rendez-vous que par le passé. Par ailleurs, certaines situations familiales imposent des entretiens séparés entre les deux parents. Les réseaux mobilisant des partenaires extérieurs (thérapeutes, assistants.es sociaux.les, éducateurs-rices) doivent être régulièrement organisés pour assurer le suivi de l'élève entre tous et avec la famille.

Une estimation permet de situer à près de 200 le nombre d'entretiens, hors logopédie et hors rendez-vous réguliers liés aux bulletins scolaires, qui ont été nécessaires pour assurer le suivi de chaque élève.

La question de l'orientation scolaire des élèves après L'ARC a mobilisé les membres du personnel, la direction et les parents pour définir le meilleur projet et les accompagner dans le premier contact avec la nouvelle structure de la prise en charge de l'élève. Avec 18 départs de L'ARC, ces rencontres ont été nombreuses.

A noter que dans cette statistique, la comptabilisation des entretiens des parents des élèves suivis en logopédie n'a jamais été prise en compte. A raison d'une moyenne de 14 élèves pour chacun des 5 logopédistes, avec au minimum 2 entretiens de suivi annuellement, cela ajoute plus de 140 entretiens chaque année (environ 50 jusqu'en juin et autant de septembre à décembre).

*Annexes citées*